

Gonfreville l'Orcher, le 1^{er} décembre 2016

Jean-Paul LECOQ

Ancien Député de Seine-Maritime
Maire de Gonfreville l'Orcher
Conseiller départemental de Seine-Maritime
Vice-président de la Communauté d'Agglomération Havraise

Nos Réf. : JPL/SG

M. Philippe WAHL
Président Directeur Général
Groupe La Poste
9 rue du Colonel Pierre Avia

75015 PARIS

Objet : *Projet de contrat tripartite de présence postale territoriale*

Monsieur le Président Directeur Général,

Les discussions engagées pour définir le prochain contrat de présence postale territoriale, ainsi que différents aspects liés aux stratégies adoptées par le groupe La Poste, suscitent en Seine-Maritime, comme je l'imagine dans le reste du pays, de nombreuses interrogations et pour tout dire une certaine réserve parmi les habitants et les élus locaux.

Dernière illustration en date, le mouvement social des postiers sur Le Havre pendant un mois complet au début de l'automne, mouvement fortement soutenu par l'opinion publique, ou encore l'appel national à la grève lancé par 3 syndicats pour le 8 décembre.

Vous savez comme moi combien les Français sont attachés à leur Poste et à ses postiers, à ses services, à sa proximité. Ils considèrent La Poste comme partie intégrante du patrimoine de la Nation. Les missions de service public que vous assurez expliquent cet attachement et justifient également l'argent public qui vous est consacré.

Or, il semble que la capacité de la direction du groupe à continuer d'incarner ce service public soit aujourd'hui à l'origine d'un certain malaise, d'une forme de défiance, en raison des stratégies mises en œuvre et des objectifs poursuivis par la direction de votre groupe.

Des stratégies visant, ou en tout cas vécues comme tel, à adapter le réseau postal aux contraintes économiques et à renforcer la compétitivité du groupe La Poste, au lieu de favoriser, comme l'impose la notion même de service public, la continuité de service et l'égalité d'accès et de traitement de ses usagers.

../..

Le mouvement constant de fermetures de bureaux de poste, les modifications apportées dans le cadencement des tournées de distribution du courrier, la monétisation de certains services, l'automatisation à outrance ou encore la diversification des prestations payantes et produits proposés sur le réseau, contribuent sans aucun doute à accentuer ce sentiment et ce malaise.

Je souhaite par conséquent relayer auprès de vous cette inquiétude, comme les revendications visant, non seulement à préserver, mais plus encore à développer, un service public postal et bancaire de haute qualité. Performant dans le ressenti des usagers qui le financent deux fois, par leurs impôts et par leurs achats, et non au simple regard des appréciations du marché.

Il me semble essentiel que le futur contrat de présence postale territoriale garantisse une présence de la Poste et de ses missions de service public accessibles à tous et qu'il soumette à accord préalable des conseils municipaux concernés tous projets de transformation de bureau de poste.

Je vous adresse à cet effet le vœu adopté à l'unanimité par le Conseil municipal de Gonfreville l'Orcher le 7 novembre dernier ainsi que le communiqué du groupe du Front de Gauche au Département de la Seine-Maritime le 21 octobre.

Dans l'attente d'obtenir réponse à ces sujets,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président Directeur Général, en l'expression de mes respectueuses salutations.



Jean-Paul LECOQ